

Prix arturbain.fr 2007

Maîtrise d'ouvrage : Le Foyer Rémois S.A.d'H.L.M. - 8 rue Lanson BP 1 - 51051 Reims cedex - Tél 03.26.84.46.46 - Fax 03.26.84.46.05
fmarteau@foyerremois.fr

Responsables : Christophe Villers, Président du Directoire

Présentateur : Jean-Denis Mège, Directeur du Développement et des Affaires Sociales

Organismes décisionnaires et financeurs : Le Foyer Rémois
Ville de Bétheny - Jean-louis Cavenne, Maire

Propriétaire du site : Le Foyer Rémois
Description de l'opération : La Cité jardin " Les Aquarelles " de la commune de Bétheny (6782 habitants), comprend 111 maisons individuelles et 133 logements collectifs répartis sur 6,5 hectares - 8 jardins thématiques. La conception générale de cette opération groupée a été réalisée avec l'aide du PUCA (1998-2000) et les réalisations se sont échelonnées entre 2000 et 2007. Les acquis conceptuels des Cités-Jardins des années 20 ont été transposés et adaptés aux modes de vie contemporains, formant ainsi la philosophie générale de la Cité-Jardin du Petit Bétheny suivant 3 exigences : offrir un mode de vie différent, favoriser la vie sociale, et créer un quartier à caractère environnemental.

Equipe pluridisciplinaire : Architectes de coordination : bcde architecture - Laurent Debrix et Anne Reychman
Bureau d'études thermiques : Synapse ingénierie - Philippe Romano et Vincent Pinchon
Architectes d'opération : atelier Kaba - Bernard Bonhaume - bcde architecture - François Lausecker - IN SITU - P. Boudry & M. Boudry
Coordinateur SPS : GIE Bâti-Marne - Gérard Clémenceau Géomètre : cabinet Barnet, Peltier, Duyme - Monsieur Gaury
Service des Grandes infrastructures : Valérie Binet
EDF - Vincent Lefranc ADEME - Olivier Flahaut
Région Champagne-Ardenne - Pôle Qualité Environnementale - Sandrine Bodhuin

LA CITE JARDIN "LES AQUARIELLES", Bétheny (51)



Qualité architecturale :

- Revalorisation d'une ancienne friche industrielle en privilégiant le paysage.
- L'ensemble de l'opération a été composé avec 8 petits ensembles urbains, déclinant chacun un thème : les Bosquets (1 et 6) (arch. François Lausecker et In Situ), le Jardin des Sons (2) (arch. Atelier Kaba), le Jardin des Parfums (3) (arch. Atelier Kaba), le Jardin des Senteurs (4) (arch. BCDE), le Jardin des saveurs (5 à gauche) (arch. Bernard Bonhaume), le Talus (5) (arch. BCDE), la Treille (arch. Bernard Bonhaume) et les Maisons dans les Arbres (arch. Cabinet Boudry).
- L'architecture fixe une nouvelle identité du lieu avec un cahier des charges commun où les équipes d'architectes ont traité les ensembles de jardins.
- Le traitement de l'espace public concernant l'accroche au sol des bâtiments, les clôtures et le stationnement créent une ambiance d'habitat dans un jardin.

Qualité de vie sociale :

- "La charte pour la préservation et la mise en valeur de l'environnement" remise à chaque locataire est porteuse de nouvelles pratiques sociales leur permettant de gérer le paysage de l'espace public en concertation avec le maître d'ouvrage (conseils en plantations - jardins à thèmes - distribution de plantes par le maître d'ouvrage).
- L'insertion d'équipements dans le quartier (centre social, commerces, équipements de service).
- Participation des habitants aux actions développant la convivialité (actions municipales : jeu-concours pour le choix du nom du quartier - "course aux œufs" pour Pâques et actions organisées par les habitants : repas annuel de quartier dans les "espaces partagés" - concours de la plus belle décoration de Noël).
- Proposition de logements spacieux (exemple 4P de 95 m2...)
- Travail en cours avec les habitants sur l'usage des jardins et le partage des espaces privés et publics.

Respect de l'environnement :

- La réduction des surfaces imperméabilisées par une végétalisation généralisée allant jusqu'à la couverture végétale de garages.
- Préservation des ressources naturelles par une réduction des charges et consommations des locataires : maisons bioclimatiques, surisolation, double vitrages peu émissifs, compacité des enveloppes, utilisation des apports solaires gratuits et confort d'été, capteurs solaires et PAC - éclairage naturel des pièces, récupération des eaux pluviales, toitures végétalisées, réducteurs de pression, projet en cours de La Clairière (bâtiment passif)
- L'usage de matériaux renouvelables (construction en ossature et traitement des façades en bois, préfabrication en atelier, rapidité du chantier, minimisation des déchets).
- Pré-verdissement et résidentialisation végétale.